



## LISTE DES DELIBERATIONS VOTEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 13 DÉCEMBRE 2022

### QUESTURE

1. Présentation du procès-verbal du Conseil Municipal du 29 novembre 2022.  
*Rapporteur : Monsieur David QUEIROS*

### DECISIONS DU MAIRE

2. Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de la délégation consentie par le conseil municipal.  
*Rapporteur : Monsieur David QUEIROS*

### VIE SCOLAIRE ET LOISIRS

3. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention entre la ville de Saint-Martin-d'Hères et l'Université Grenoble Alpes relative à un projet de recherche sur le bien-être des enfants sur le temps de restauration scolaire.  
*Rapporteur : Monsieur Kristof DOMENECH*

### URBANISME FONCIER

4. Secteur Ambroise Croizat - Ex propriété ANSELMETTI - Demande à l'EPFL.D la sortie de portage et la rétrocession à la société ALTIPROM : autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer tout document concrétisant cette opération.  
*Rapporteur : Monsieur Brahim CHERAA*
5. Secteur Renaudie - Cession d'un local sis 38 avenue du 8 mai 1945 : autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer tout document ou acte notarié concrétisant le présent dossier.  
*Rapporteur : Monsieur Brahim CHERAA*

## MANDAT SPECIAL

6. Mandat Spécial - Déplacement de Madame Claire Fallet à Paris pour la journée d'étude alimentation et restauration territoriales – 14 et 15 décembre 2022.

*Rapporteur : Monsieur Jérôme RUBES*

## FINANCES

7. Mise en place de la M57 : instauration du principe de prorata temporis et fixation des durées d'amortissements selon la nature de l'immobilisation.

*Rapporteur : Monsieur Jérôme RUBES*

8. Budget principal : décision modificative n°4 sur l'exercice 2022 et actualisation des AP/CP (Autorisation de Programme / Crédits de Paiement).

*Rapporteur : Monsieur Jérôme RUBES*

9. Budget principal : budget primitif pour l'exercice 2023.

*Rapporteur : Monsieur Jérôme RUBES*

10. Budget annexe du cinéma : budget primitif pour l'exercice 2023.

*Rapporteur : Monsieur Jérôme RUBES*

## COMMANDE PUBLIQUE

11. Délibération cadre sur la stratégie d'achat de la collectivité.

*Rapporteur : Monsieur Jérôme RUBES*

12. Évacuation et traitement des déchets issus de l'activité des services communaux : autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention constitutive du groupement de commandes entre les communes de la Métropole et Grenoble-Alpes Métropole.

*Rapporteur : Monsieur Jérôme RUBES*

13. Constitution d'un groupement de commandes entre la commune de Saint-Martin-d'Hères et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Martin-d'Hères en vue de la passation d'un accord-cadre à bons de commande pour des prestations de location et de maintenance des photocopieurs.

*Rapporteur : Monsieur Jérôme RUBES*

14. Fourniture de services de télécommunication de la Ville : autorisation donnée à Monsieur Le Maire de signer les avenants de prolongation de durée pour les marchés : n°19008-01 Lot n°1 Téléphonie fixe et accès à internet, n°19008-02 Lot n°2 Téléphonie mobile.

*Rapporteur : Monsieur Jérôme RUBES*

15. Mise en œuvre des clauses emploi dans la commande publique : autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention de partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole.

*Rapporteur : Monsieur Jérôme RUBES*

## TARIFICATION

16. Tarif des concessions et des alvéoles cinéraires dans les cimetières.  
*Rapporteur : Monsieur Jérôme RUBES*
17. Tarifs des repas hors restauration scolaire de la cuisine centrale pour l'année 2023.  
*Rapporteur : Madame Claire FALLET*
18. Occupation du domaine public : fixation des tarifs pour l'année 2023.  
*Rapporteur : Monsieur Pierre GUIDI*

## REGLEMENTATION

19. Dérogations exceptionnelles à l'interdiction du travail le dimanche accordées par Monsieur le Maire au titre de l'année 2023 : avis du Conseil Municipal.  
*Rapporteur : Monsieur Pierre GUIDI*

## CULTURE

20. Culture-DAC : Versement de la subvention de fonctionnement à l'association Citadane au titre de l'année 2023.  
*Rapporteur : Madame Claudine KAHANE*
21. Culture - DAC : Versement de la subvention de fonctionnement à l'association Maison de la Poésie Rhône-Alpes au titre de l'année 2023.  
*Rapporteur : Madame Claudine KAHANE*

## VIE ASSOCIATIVE

22. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer les conventions de mise à disposition de locaux de stockage aux associations suivantes : Théâtre du réel, Cie Ithéré, Cie des Apatrides, Chorescence Laboratoire Archaologie, Ru'elles, Tant'Hative.  
*Rapporteur : Monsieur Jérôme RUBES*
23. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer les conventions de mise à disposition de locaux aux associations suivantes : Ensemble Solidaires, Mouvement de la Paix, section Saint-Martin-d'Hères, AIAK, Citadane, Association culturelle Amazigh, Association des Amis Originaires du Portugal, Maison de la Culture Portugaise » et adoption du règlement intérieur de l'Espace Associatif Renaudie.  
*Rapporteur : Monsieur Jérôme RUBES*

## HABITAT POLITIQUE DE LA VILLE

24. Approbation des règles de fonctionnement des logements de la Ville situés dans les écoles, du règlement, et du modèle de convention d'occupation précaire.

*Rapporteur : Madame Marie-Christine LAGHROUR*

## RESSOURCES HUMAINES

25. Création d'emplois non permanents pour le recrutement d'agents contractuels de droit public et de droit privé pour l'année 2023 - Recrutement d'agents temporaires pour faire face aux absences d'agents permanents de la collectivité, à des accroissements d'activité et besoins saisonniers.

*Rapporteur : Madame Michelle VEYRET*

26. Créations et suppressions de postes.

*Rapporteur : Madame Michelle VEYRET*

## HYGIENE SANTE

27. Autorisation donnée à M. le Maire de signer une convention d'objectifs et de financement avec le Centre de santé l'Étoile.

*Rapporteur : Madame Nathalie LUCI*

## FINANCES

28. Budget principal : constitution d'une provision pour risques dans le cadre du contentieux avec la MJC Bulles d'Hères.

*Rapporteur : Monsieur Jérôme RUBES*